

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09943  
Numéro SIREN : 813 538 691  
Nom ou dénomination : AGRICOOOL

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2022 sous le numéro de dépôt 4658



## SAS AGRICOOOL

139 RUE RATEAU  
93120 LA COURNEUVE

## COMPTES ANNUELS

*du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020*

## **Sommaire**

Attestation de présentation des comptes	3
Synthèse des éléments financiers	4
Compte de résultat	6
Bilan	12
Annexe aux comptes annuels	18
Liasse fiscale	31

## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'Expert-Comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AGRICOOOL relatifs à la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan</b>	<b>12 712 361 €</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>161 713 €</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-7 722 099 €</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris, le 16 avril 2021.

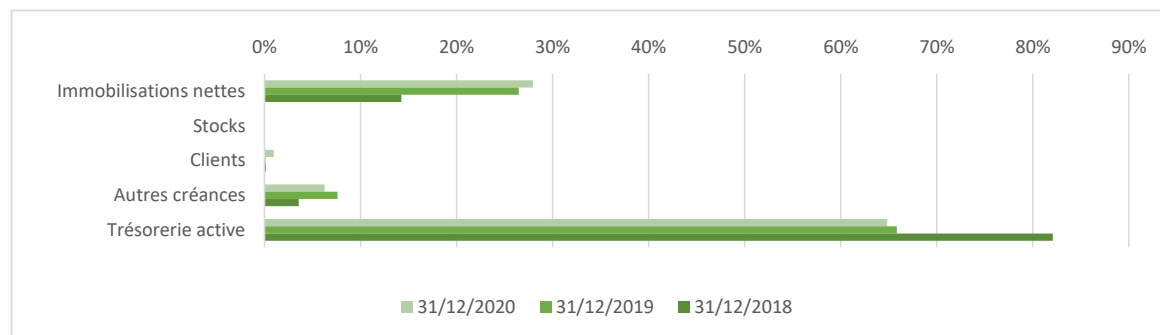


**Nicolas BARNET**

*Expert-comptable*

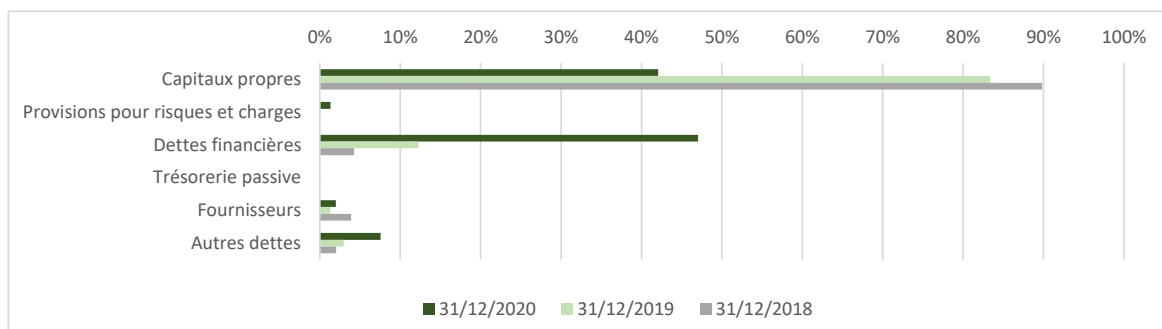
## Synthèse des éléments financiers

BILAN ACTIF						
	31/12/2020		31/12/2019		31/12/2018	
	en K€	en %	en K€	en %	en K€	en %
Immobilisations nettes	3 553	28%	4 159	26%	3 021	14%
Stocks	0	0%	0	0%	0	0%
Clients	121	1%	15	0%	27	0%
Autres créances	796	6%	1 193	8%	752	4%
Trésorerie active	8 243	65%	10 342	66%	17 410	82%
<b>Total actif</b>	<b>12 712</b>	<b>100%</b>	<b>15 708</b>	<b>100%</b>	<b>21 210</b>	<b>100%</b>

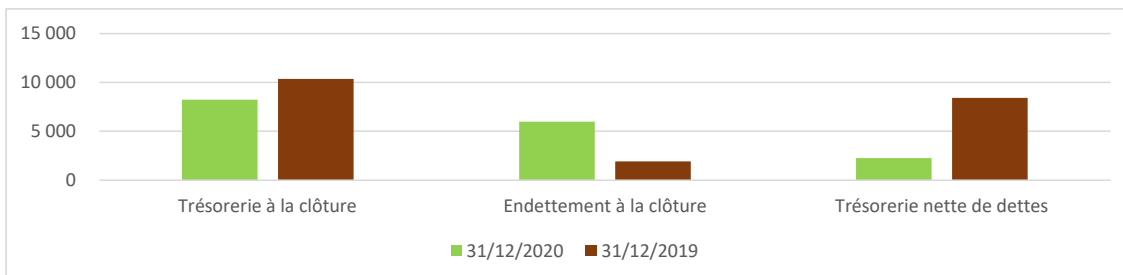


COMPTE DE RESULTAT						
	31/12/2020		31/12/2019		31/12/2018	
	en K€	en %	en K€	en %	en K€	en %
<b>Production de l'exercice</b>	<b>428</b>	<b>100%</b>	<b>1 457</b>	<b>100%</b>	<b>164</b>	<b>100%</b>
- Consommation marchandises et mati	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Marge brute globale</b>	<b>428</b>	<b>100%</b>	<b>1 457</b>	<b>100%</b>	<b>164</b>	<b>100%</b>
- Charges externes	2 500	NS	3 508	NS	1 967	NS
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>-2 072</b>	<b>NS</b>	<b>-2 051</b>	<b>-141%</b>	<b>-1 803</b>	<b>NS</b>
+ Subventions d'exploitation	9	2%	0	0%	0	0%
- Impôts et taxes	62	15%	33	2%	54	33%
- Frais de personnel	4 710	NS	4 219	NS	3 031	NS
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-6 835</b>	<b>NS</b>	<b>-6 304</b>	<b>NS</b>	<b>-4 888</b>	<b>NS</b>
- Dotations aux amortissements	891	NS	862	59%	630	NS
- Dotations / reprises des provisions	0	0%	0	0%	0	0%
+ Autres Produits et Charges	-5	-1%	48	3%	64	39%
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>-7 732</b>	<b>NS</b>	<b>-7 118</b>	<b>NS</b>	<b>-5 454</b>	<b>NS</b>
Résultat financier	-311	-73%	-27	-2%	-84	-51%
Résultat exceptionnel	-152	-36%	4	0%	11	6%
Participation des salariés	0	0%	0	0%	0	0%
Impôt sur les bénéfices	-472	-111%	-608	-42%	-295	-180%
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-7 722</b>	<b>NS</b>	<b>-6 533</b>	<b>NS</b>	<b>-5 233</b>	<b>NS</b>

BILAN PASSIF						
	31/12/2020		31/12/2019		31/12/2018	
	en K€	en %	en K€	en %	en K€	en %
Capitaux propres	5 350	42%	13 095	83%	19 052	90%
Provisions pour risques et charges	167	1%	15	0%	0	0%
Dettes financières	5 982	47%	1 931	12%	900	4%
Trésorerie passive	0	0%	0	0%	0	0%
Fournisseurs	254	2%	204	1%	828	4%
Autres dettes	959	8%	463	3%	429	2%
<b>Total passif</b>	<b>12 712</b>	<b>100%</b>	<b>15 708</b>	<b>100%</b>	<b>21 210</b>	<b>100%</b>



VARIATION DE LA TRESORERIE		
	31/12/2020 en K€	31/12/2019 en K€
Trésorerie à l'ouverture	10 341	17 410
Trésorerie à la clôture	8 243	10 341
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-2 098</b>	<b>-7 068</b>
Endettement à l'ouverture	1 931	900
Endettement à la clôture	5 982	1 931
<b>Variation de l'endettement</b>	<b>-4 051</b>	<b>-1 031</b>
<b>Trésorerie nette de dettes</b>	<b>2 261</b>	<b>8 410</b>



## Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2020 au 31/12/2020 (12 mois)	du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation en % col.2	Variation en % col.3
Ventes de marchandises <b>Ventes de marchandises</b>					
Production vendue	160 353	54 115	30 042	18,36	196,32
Prestations de services					
Produits des activités annexes	1 361	12 472	10 212	6,24	-89,08
Production stockée					
Production immobilisée	265 790	1 390 007	123 380	75,40	-80,87
<b>Production</b>	<b>427 503</b>	<b>1 456 593</b>	<b>163 633</b>	100,00	-70,64
<b>Production de l'exercice</b>	<b>427 503</b>	<b>1 456 593</b>	<b>163 633</b>	100,00	-70,64
Achats de marchandises Variation de stock de marchandises <b>Consommation de marchandises</b>					
Achats de Matières premières & autres approvisionnements Variation de stock de matières premières <b>Consommation de matières premières</b>					
Sous traitance directe					
<b>Marge brute</b>	<b>427 503</b>	<b>1 456 593</b>	<b>163 633</b>	100,00	-70,64
Matières consommables	995 795	1 961 969	889 135	543,37	-49,24
Services extérieurs	589 820	745 217	431 955	263,98	-20,84
Autres Services extérieurs	914 364	800 844	645 989	394,78	14,18
<b>Total</b>	<b>2 499 979</b>	<b>3 508 030</b>	<b>1 967 079</b>	N/S	-28,73
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>-2 072 476</b>	<b>-2 051 436</b>	<b>-1 803 446</b>	N/S	1,03
Subventions d'exploitation	9 275				N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	62 006	33 321	53 789	32,87	86,09
Salaires et traitements	3 602 176	3 268 787	2 351 197	N/S	10,20
Charges sociales	1 107 719	950 330	679 948	415,53	16,56
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-6 835 102</b>	<b>-6 303 874</b>	<b>-4 888 379</b>	N/S	8,43
Reprises / charges - transfert			666	0,41	100
Autres produits	47 904	90 060	73 383	44,85	-46,80
Amortissements et provisions	891 400	861 891	629 714	384,83	3,42
Autres charges	53 318	42 384	9 981	6,10	25,80
<b>Total</b>	<b>-896 814</b>	<b>-814 215</b>	<b>-565 647</b>	-345,67	10,14
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7 731 915</b>	<b>-7 118 088</b>	<b>-5 454 025</b>	N/S	8,62
Opérations en commun					
Produits financiers	2 116	639	825	0,50	231,14
Charges financières	312 657	27 399	84 747	51,79	N/S
<b>Résultat financier</b>	<b>-310 541</b>	<b>-26 760</b>	<b>-83 922</b>	-51,28	N/S
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-8 042 457</b>	<b>-7 144 848</b>	<b>-5 537 947</b>	N/S	12,56
Produits exceptionnels	59 534	39 179	40 734	24,89	51,95
Charges exceptionnelles	211 641	34 915	30 223	18,47	506,16
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-152 107</b>	<b>4 263</b>	<b>10 511</b>	6,42	N/S
Participation des salariés					
Impôt sur les bénéfices	-472 465	-607 921	-294 759	-180,12	-22,27
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-7 722 099</b>	<b>-6 532 664</b>	<b>-5 232 677</b>	N/S	18,21

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2020 au 31/12/2020 (12 mois)		du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)		du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)		Variation en % col.2	Variation en % col.3
Ventes de marchandises								
<b>Ventes de marchandises</b>								
Production vendue	<b>160 353</b>	37,51	<b>54 115</b>	3,72	<b>30 042</b>	18,36	196,32	80,13
7010000000 Ventes de produits finis	160 353	37,51	54 115	3,72			196,32	N/S
70110910000 Ventes alimentaires agricole (5.5%) directe					4 406	2,69		100
70110950000 Ventes alimentaires agricole (5.5%) contrat					25 636	15,67		100
Prestations de services								
Produits des activités annexes	<b>1 361</b>	0,32	<b>12 472</b>	0,86	<b>10 212</b>	6,24	-89,08	22,13
70830000000 Locations - cooltainers (20%)					1 200	0,73		100
70850000000 Livraisons facturées (20%)					168	0,10		100
70851000000 Livraison / ventes fraises 5.5%					2 758	1,69		100
70880000000 Autres produits divers	1 361	0,32	11 971	0,82	6 085	3,72	-88,62	96,73
70890000000 Autres produits divers (exo)			501	0,03			100	N/S
Production stockée								
Production immobilisée	<b>265 790</b>	62,17	<b>1 390 007</b>	95,43	<b>123 380</b>	75,40	-80,87	N/S
72100000000 Production immobilisée - incorp.	109 910	25,71	154 397	10,60	7 593	4,64	-28,80	N/S
72200000000 Production immobilisée - corporelle	155 880	36,46	1 235 610	84,83	115 787	70,76	-87,37	967,14
<b>Production</b>	<b>427 503</b>	100,00	<b>1 456 593</b>	100,00	<b>163 633</b>	100,00	-70,64	790,16
<b>Production de l'exercice</b>	<b>427 503</b>	100,00	<b>1 456 593</b>	100,00	<b>163 633</b>	100,00	-70,64	790,16
Achats de marchandises								
Variation de stock de marchandises								
<b>Consommation de marchandises</b>								
Achats de Matières premières & autres approvisionnements								
Variation de stock de matières premières								
<b>Consommation de matières premières</b>								
Sous traitance directe								
<b>Marge brute</b>	<b>427 503</b>	100,00	<b>1 456 593</b>	100,00	<b>163 633</b>	100,00	-70,64	790,16
Matières consommables	<b>995 795</b>	232,93	<b>1 961 969</b>	134,70	<b>889 135</b>	543,37	-49,24	120,66
60610666100 Electricité - facto	55 178	12,91	81 219	5,58	69 210	42,30	-32,05	17,35
60610666110 Electricité	142 175	33,26	95 102	6,53			49,50	N/S
60614000000 Fournitures carburant	3 554	0,83	10 172	0,70	6 351	3,88	-65,05	60,16
60630000000 Achats de petit équipement	794 074	185,75	1 772 807	121,71	46 017	28,12	-55,20	N/S
60630110000 ???					14 549	8,89		100
60630120000 ???					57 901	35,38		100
60630130000 Soft/ r&d					4 484	2,74		100
60630210000 Agro/ dev					36 054	22,03		100
60630220000 Inge/ dev					7 376	4,51		100
60630310000 Labo/ r&d					30 144	18,42		100
60630320000 Labo/ dev					38 859	23,75		100
60630510000 ???					178 511	109,09		100
60630520000 Operation/ équipement					10 841	6,63		100
60630530000 Operation/ outillage					12 575	7,68		100
60630540000 Operation/ prestataire					3 137	1,92		100
60630620000 ???					117 529	71,82		100
60630630000 Maintenance/ outillage					8 054	4,92		100
60630640000 Maintenance/ prestataire					4 858	2,97		100
60630701000 ???					167 696	102,48		100

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	du 01/01/2020 au 31/12/2020 (12 mois)		du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)		du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)		Variation en % col.2	Variation en % col.3
6064000000 Achats fournitures administratives	814	0,19	2 670	0,18	2 354	1,44	-69,50	13,42
60640606000 (60600) it - tools					72 633	44,39		100
<b>Services extérieurs</b>	<b>589 820</b>	137,97	<b>745 217</b>	51,16	<b>431 955</b>	263,98	-20,84	72,52
61100000000 Sous traitance generale	98 695	23,09	213 890	14,68	76 179	46,55	-53,85	180,77
61100430000 Construction/ outillage					15 438	9,43		100
61220605000 Equipement crédit bail	1 778	0,42	35 044	2,41	31 283	19,12	-94,92	12,02
61320000000 Locations immobilières			3 226	0,22			100	N/S
61320601000 Locations immobilières	294 233	68,83	263 281	18,08	173 640	106,12	11,76	51,62
61350000000 Locations mobilières	52 009	12,17	54 853	3,77	24 702	15,10	-5,17	122,06
61400000000 Charges locatives & copropriété	111 246	26,02	109 094	7,49	65 927	40,29	1,97	65,48
61500000000 Entretiens & rep vehicules	14 853	3,47	3 408	0,23			335,83	N/S
61520000000 Entretien des locaux	3 800	0,89	15 845	1,09	15 473	9,46	-76,01	2,40
61530000000 Entretien & rep materiels	7 535	1,76	5 669	0,39			32,92	N/S
61551000000 Entretien véhicules					10 878	6,65		100
61552000000 Entretien machine à café					890	0,54		100
61600607000 (60700) assurances	5 370	1,26	31 533	2,16	3 244	1,98	-82,96	872,04
61600667000 Assurance diverses					7 285	4,45		100
61810000000 Documentation générale	303	0,07					N/S	
61850000000 Séminaires			9 374	0,64	7 015	4,29	100	33,63
<b>Autres Services extérieurs</b>	<b>914 364</b>	213,88	<b>800 844</b>	54,98	<b>645 989</b>	394,78	14,18	23,97
62110000000 Personnel interimaire	1 589	0,37	20 738	1,42	45 693	27,92	-92,33	-54,60
62261664000 Honoraires avocats & consult.					209 361	127,95		100
62262000000 Honoraires consulting	288 182	67,41	325 621	22,35	30 550	18,67	-11,49	965,86
62263000000 Formations					5 600	3,42		100
62264663000 Honoraires cac/comptabilité	27 861	6,52	53 089	3,64	19 920	12,17	-47,51	166,51
62264663200 Honoraires rh	62 998	14,74	11 727	0,81	101 256	61,88	437,20	-88,41
62270000000 Frais d'actes et contentieux	732	0,17	923	0,06	2 069	1,26	-20,68	-55,38
62280000000 Divers					9 301	5,68		100
62300000000 Publicité			6 741	0,46	5 954	3,64	100	13,22
62310000000 Annonces et insertions			6 147	0,42	12 701	7,76	100	-51,59
62320000000 Echantillons - analyses			4 132	0,28	6 375	3,90	100	-35,17
62330000000 Foires et expositions	1 035	0,24	8 593	0,59			-87,95	N/S
62400000000 Transport/achats	47 679	11,15	24 697	1,70	20 919	12,78	93,06	18,06
62410000000 Transports sur achats			1 319	0,09			100	N/S
62510000000 Voyages et déplacements	9 995	2,34	19 256	1,32	22 731	13,89	-48,08	-15,28
62511000000 Frais de voyages et déplac	26 747	6,26	54 708	3,76	52 299	31,96	-51,10	4,61
62520000000 Transports containers					6 285	3,84		100
62570000000 Réceptions	205	0,05	3 931	0,27	464	0,28	-94,78	747,20
62570668000 Team expenses (food & team bui	14 374	3,36	43 180	2,96	72 694	44,43	-66,70	-40,59
62610666100 Frais tél/internet/poste	34 513	8,07	29 322	2,01	14 585	8,91	17,70	101,04
62610666110 Frais licences/logiciels	176 245	41,23	135 819	9,32			29,76	N/S
62700000000 Frais paypal					196	0,12		100
62700662000 Frais bancaires	21 049	4,92	6 077	0,42	5 712	3,49	246,37	6,39
62700662010 Frais/virement en devise	357	0,08	177	0,01	1 264	0,77	101,69	-85,99
62700662020 Frais comm/encaiss sumup/weezevent	2	0,00	282	0,02	60	0,04	-99,28	370,00
62710000000 Frais sur emprunt			4 000	0,27			100	N/S
62810000000 Cotisation diverses	200 803	46,97	40 364	2,77			397,48	N/S
<b>Total</b>	<b>2 499 979</b>	584,79	<b>3 508 030</b>	240,84	<b>1 967 079</b>	N/S	-28,73	78,34
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>-2 072 476</b>	-484,78	<b>-2 051 436</b>	-140,83	<b>-1 803 446</b>	N/S	1,03	13,75
Subventions d'exploitation	9 275	2,17					N/S	
74000000000 Subventions d'exploitation	9 275	2,17					N/S	
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>62 006</b>	14,50	<b>33 321</b>	2,29	<b>53 789</b>	32,87	86,09	-38,04
63120000000 Taxe d'apprentissage	22 593	5,28			14 972	9,15	N/S	100
63130000000 Formation continue	32 378	7,57	27 264	1,87	15 721	9,61	18,76	73,42
63340000000 Participation à l'effort de construction	3 777	0,88					N/S	
63400000000 Autres taxes	623	0,15	1 403	0,10			-55,59	N/S
63511000000 Cfe/cvae					19 849	12,13		100
63514000000 Taxes - tvs	1 941	0,45	3 427	0,24	3 247	1,98	-43,35	5,54
63540000000 Taxe - cartes grises	694	0,16	1 228	0,08			-43,48	N/S
<b>Salaires et traitements</b>	<b>3 602 176</b>	842,61	<b>3 268 787</b>	224,41	<b>2 351 197</b>	N/S	10,20	39,03

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	du 01/01/2020 au 31/12/2020 (12 mois)		du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)		du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)		Variation en % col.2	Variation en % col.3
6411000000 Salaires appointements	3 285 260	768,48	3 129 444	214,85	2 145 316	N/S	4,98	45,87
6411100000 Rémunération Activité partielle	-47 548	-11,11					N/S	
6413000000 Primes et gratifications	61 270	14,33	85 361	5,86	123 754	75,63	-28,21	-31,01
6414000000 Indemnités et avantages divers	262 586	61,42	33 475	2,30	33 906	20,72	684,42	-1,26
6418000000 Prov. congés payés	42 445	9,93	20 941	1,44	44 034	26,91	102,69	-52,43
6418500000 Prov. rtt	-1 838	-0,42	3 065	0,21	4 188	2,56	-159,96	-26,80
7914000000 Transferts de charges de personnel			-3 500	-0,23			100	N/S
<b>Charges sociales</b>	<b>1 107 719</b>	259,11	<b>950 330</b>	65,24	<b>679 948</b>	415,53	16,56	39,77
6451000000 Cotisations à l'urssaf	734 677	171,85	626 234	42,99	490 958	300,04	17,32	27,55
6452000000 Cotisations aux mutuelles	24 826	5,81	22 123	1,52	15 688	9,59	12,22	41,02
6453100000 Cotisations retraites	274 960	64,32	242 763	16,67	180 849	110,52	13,26	34,24
6454000000 Cotisations prévoyance	35 093	8,21	31 799	2,18	22 363	13,67	10,36	42,19
6458000000 Prov charges soc. / cp	16 978	3,97	8 376	0,58	27 570	16,85	102,70	-69,61
6458500000 Prov charges soc. / rtt	-735	-0,16	1 226	0,08	1 934	1,18	-159,94	-36,60
6475000000 Médecine du travail et pharmacie	9 640	2,25	10 025	0,69	4 333	2,65	-3,83	131,36
6478000000 Tickets restaurants - charges sociales	10 190	2,38	7 782	0,53	3 920	2,40	30,94	98,52
6480000000 Autres charges de personnel	2 090	0,49					N/S	
6491000000 (ok ec) cice					-67 668	-41,34		100
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-6 835 102</b>	N/S	<b>-6 303 874</b>	-432,77	<b>-4 888 379</b>	N/S	8,43	28,96
<b>Reprises / charges - transfert</b>					<b>666</b>	0,41		100
7910000000 Transferts de charges d'exploitation					666	0,41		100
<b>Autres produits</b>	<b>47 904</b>	11,21	<b>90 060</b>	6,18	<b>73 383</b>	44,85	-46,80	22,73
7560000000 Gains de change sur créances et dettes commerciales	6	0,00	348	0,02	302	0,18	-98,27	15,23
7580000000 Produits divers gestion courante	47 125	11,02	89 469	6,14	73 081	44,66	-47,32	22,42
7581000000 Agro opé - regul/salaires	773	0,18	243	0,02			218,11	N/S
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>891 400</b>	208,51	<b>861 891</b>	59,17	<b>629 714</b>	384,83	3,42	36,87
6811100000 Dot. amort. s/immobil. incorporel.	6 331	1,48	6 331	0,43	1 759	1,07	0,00	259,92
6811200000 Dot. amort. s/immobil. corporel.	885 069	207,03	855 560	58,74	627 956	383,76	3,45	36,25
<b>Autres charges</b>	<b>53 318</b>	12,47	<b>42 384</b>	2,91	<b>9 981</b>	6,10	25,80	324,65
6560000000 Pertes de change sur créances et dettes commerciales			5 615	0,39	3 397	2,08	100	65,29
6580000000 Charges diverses gestion courante	52 447	12,27	36 014	2,47	6 584	4,02	45,63	446,99
6581000000 Charges diverses personnels	871	0,20	755	0,05			15,36	N/S
<b>Total</b>	<b>-896 814</b>	-209,77	<b>-814 215</b>	-55,89	<b>-565 647</b>	-345,67	10,14	43,94
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7 731 915</b>	N/S	<b>-7 118 088</b>	-488,67	<b>-5 454 025</b>	N/S	8,62	30,51
<b>Opérations en commun</b>								
<b>Produits financiers</b>	<b>2 116</b>	0,49	<b>639</b>	0,04	<b>825</b>	0,50	231,14	-22,54
7611000000 Revenus des titres de participation	1 894	0,44	49	0,00			N/S	N/S
7650000000 Escomptes obtenus					98	0,06		100
7688000000 Autres produits financiers	222	0,05	590	0,04	728	0,44	-62,36	-18,95
<b>Charges financières</b>	<b>312 657</b>	73,14	<b>27 399</b>	1,88	<b>84 747</b>	51,79	N/S	-67,66
66110662000 Intérêts sur emprunts	55 847	13,06	27 399	1,88	23 350	14,27	103,83	17,34
66116000000 Intérêts sur emprunts obligataires	46 948	10,98			61 397	37,52	N/S	100
66150000000 Intérêts des comptes courants	2 261	0,53					N/S	
68610000000 Dotation financières sur obligations	32 097	7,51					N/S	
68662000000 Dépenses filiale dubaï	175 504	41,05					N/S	
<b>Résultat financier</b>	<b>-310 541</b>	-72,63	<b>-26 760</b>	-1,83	<b>-83 922</b>	-51,28	N/S	-68,10
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-8 042 457</b>	N/S	<b>-7 144 848</b>	-490,51	<b>-5 537 947</b>	N/S	12,56	29,02
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>59 534</b>	13,93	<b>39 179</b>	2,69	<b>40 734</b>	24,89	51,95	-3,81
77100000000 Produits exceptionnels	59 534	13,93	36 777	2,52	40 734	24,89	61,88	-9,70
77500000000 Produits cessions éléments d'actif			500	0,03			100	N/S
79700000000 Transferts de charges exceptionnel			1 902	0,13			100	N/S

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	<b>du 01/01/2020 au 31/12/2020 (12 mois)</b>		<b>du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)</b>		<b>du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)</b>		Variation en % <b>col.2</b>	Variation en % <b>col.3</b>
Charges exceptionnelles	<b>211 641</b>	49,51	<b>34 915</b>	2,40	<b>30 223</b>	18,47	506,16	15,52
67120663100 Pénalités et amendes	14 372	3,36	4 395	0,30	502	0,31	227,01	775,50
67180000000 Autres charges exceptionnelles sur opérations d			13 252	0,91	26 000	15,89	100	-49,02
67200000000 Charges exceptionnelles	71 485	16,72	1 553	0,11			N/S	N/S
67520000000 Valeur de cession d'actifs corporels	3 218	0,75	886	0,06			263,21	N/S
68710000000 Dot. aux amortissements exceptionnels	2 566	0,60			3 721	2,27	N/S	100
68750000000 Dot. aux provi pour risques et charges	120 000	28,07	14 830	1,02			709,17	N/S
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-152 107</b>	-35,57	<b>4 263</b>	0,29	<b>10 511</b>	6,42	N/S	-59,43
Participation des salariés								
Impôt sur les bénéfices	<b>-472 465</b>	-110,51	<b>-607 921</b>	-41,73	<b>-294 759</b>	-180,12	-22,27	106,24
69810000000 Crédit d'impôt recherche	-472 465	-110,51	-607 921	-41,73	-294 759	-180,12	-22,27	106,24
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-7 722 099</b>	N/S	<b>-6 532 664</b>	-448,48	<b>-5 232 677</b>	N/S	18,21	24,84



## Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>Actif Immobilisé</b>						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	18 993	14 421	4 572	0,04	10 903	0,07
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 138 782	2 417 836	2 720 946	21,40	1 956 025	12,45
Autres immobilisations corporelles	724 784	252 736	472 048	3,71	527 893	3,36
Immobilisations en cours					1 251 110	7,96
Autres Participations	2 458		2 458	0,02	2 458	0,02
Créances rattachées à des participations	175 504	175 504			117 201	0,75
Autres immobilisations financières	352 771		352 771	2,78	293 301	1,87
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 413 292</b>	<b>2 860 497</b>	<b>3 552 795</b>	<b>27,95</b>	<b>4 158 891</b>	<b>26,48</b>
<b>Actif circulant</b>						
Avances & acomptes versés sur commandes	56 993		56 993	0,45	125 552	0,80
Clients et comptes rattachés	120 532		120 532	0,95	14 906	0,09
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	44 207		44 207	0,35	1 934	0,01
. Personnel					3 090	0,02
. Organismes sociaux	21 918		21 918	0,17	11 088	0,07
. Etat, impôts sur les bénéfices	472 465		472 465	3,72	904 626	5,76
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	151 066		151 066	1,19	88 320	0,56
. Autres	12 830		12 830	0,10	58 367	0,37
Disponibilités	8 243 010		8 243 010	64,84	10 341 545	65,83
Charges constatées d'avance	36 545		36 545	0,29		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>9 159 565</b>		<b>9 159 565</b>	<b>72,05</b>	<b>11 549 429</b>	<b>73,52</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>15 572 858</b>	<b>2 860 497</b>	<b>12 712 361</b>	<b>100,00</b>	<b>15 708 320</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 453 )	453	0,00	453	0,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	13 072 117	102,83	29 288 485	186,45
Report à nouveau			-9 660 905	-61,49
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-7 722 099</b>	-60,73	<b>-6 532 664</b>	-41,58
<b>TOTAL(I)</b>	<b>5 350 471</b>	42,09	<b>13 095 369</b>	83,37
<b>TOTAL(II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	166 927	1,31	14 830	0,09
<b>TOTAL (III)</b>	<b>166 927</b>	1,31	<b>14 830</b>	0,09
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles	1 446 948	11,38		
. Emprunts	4 535 023	35,67	1 931 250	12,29
. Découverts, concours bancaires			52	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	453 454	3,57		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	253 522	1,99	204 090	1,30
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	180 581	1,42	138 052	0,88
. Organismes sociaux	299 609	2,36	296 755	1,89
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			501	0,00
. Autres impôts, taxes et assimilés	22 077	0,17	24 962	0,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 458	0,02	2 458	0,02
Autres dettes	1 291	0,01		
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>7 194 963</b>	56,60	<b>2 598 121</b>	16,54
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>12 712 361</b>	100,00	<b>15 708 320</b>	100,00

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>Actif Immobilisé</b>						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	<b>18 993</b>	<b>14 421</b>	<b>4 572</b>	0,04	<b>10 903</b>	0,07
20500100000 Conception application cooltainer	18 993		18 993	0,15	18 993	0,12
28050010000 Amort. conception application cooltainer		14 421	-14 421	-0,10	-8 090	-0,04
Installations techniques, matériel & outillage industriels	<b>5 138 782</b>	<b>2 417 836</b>	<b>2 720 946</b>	21,40	<b>1 956 025</b>	12,45
21500000000 Matériel prototypes	3 978 551		3 978 551	31,30	2 461 651	15,67
21510000010 Matériel zone de test	1 095 264		1 095 264	8,62	1 095 264	6,97
21540000000 Matériel industriel	64 967		64 967	0,51	37 722	0,24
28150100000 Amortissement cooltainer		1 341 576	-1 341 576	-10,54	-802 896	-5,10
28151000000 Amortissement materiel test		1 049 410	-1 049 410	-8,25	-818 950	-5,20
28154000000 Amort. matériel industriel		26 850	-26 850	-0,20	-16 765	-0,10
Autres immobilisations corporelles	<b>724 784</b>	<b>252 736</b>	<b>472 048</b>	3,71	<b>527 893</b>	3,36
21810000000 Instal.gales, agencet, aménagt.div.	454 126		454 126	3,57	450 281	2,87
21820000000 Matériel de transport	37 780		37 780	0,30	26 272	0,17
21831000000 Matériel informatique	133 455		133 455	1,05	111 117	0,71
21840000000 Mobilier	99 423		99 423	0,78	94 522	0,60
28181000000 Amortis. instal. gales, agencet. div		109 194	-109 194	-0,85	-64 058	-0,40
28182000000 Amortis. matériel de transport		11 906	-11 906	-0,08	-10 981	-0,06
28183100000 Amortissement matériel informatique		91 957	-91 957	-0,71	-58 634	-0,36
28184000000 Amortis. mobilier		39 679	-39 679	-0,30	-20 625	-0,12
Immobilisations en cours					<b>1 251 110</b>	7,96
23151000000 Immo en cours - cooltainers					1 251 110	7,96
Autres Participations	<b>2 458</b>		<b>2 458</b>	0,02	<b>2 458</b>	0,02
26110000000 Titres de participation - agricolool me	2 458		2 458	0,02	2 458	0,02
Créances rattachées à des participations	<b>175 504</b>	<b>175 504</b>			<b>117 201</b>	0,75
26710000000 Créance agricolool dubai	173 561		173 561	1,37	117 152	0,75
26880000000 Intérêts courus sur créances de particip	1 943		1 943	0,02	49	0,00
29671000000 Dépréciation créance agricolool dubai		175 504	-175 504	-1,37		
Autres immobilisations financières	<b>352 771</b>		<b>352 771</b>	2,78	<b>293 301</b>	1,87
27500000000 Dépôts et cautionnements	352 771		352 771	2,78	293 301	1,87
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 413 292</b>	<b>2 860 497</b>	<b>3 552 795</b>	27,95	<b>4 158 891</b>	26,48
<b>Actif circulant</b>						
Avances & acomptes versés sur commandes	<b>56 993</b>		<b>56 993</b>	0,45	<b>125 552</b>	0,80
40910010000 Acomptes versés (prov frnp)	56 993		56 993	0,45	125 552	0,80
Clients et comptes rattachés	<b>120 532</b>		<b>120 532</b>	0,95	<b>14 906</b>	0,09
41110000000 Clients	120 532		120 532	0,95	14 906	0,09
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	<b>44 207</b>		<b>44 207</b>	0,35	<b>1 934</b>	0,01
40110000000 Fournisseurs	44 207		44 207	0,35	1 934	0,01
. Personnel					<b>3 090</b>	0,02
42500000000 Avances et acomptes					3 090	0,02
. Organismes sociaux	<b>21 918</b>		<b>21 918</b>	0,17	<b>11 088</b>	0,07
43750000000 Mutuelle alan	3 762		3 762	0,03	2 382	0,02
43780000000 Tickets restaurants					170	0,00
43870000000 Organismes sociaux - produits à recevoir	18 156		18 156	0,14	8 536	0,05
. Etat, impôts sur les bénéfices	<b>472 465</b>		<b>472 465</b>	3,72	<b>904 626</b>	5,76
44400000000 Etat - impôts sur les bénéfices	472 465		472 465	3,72	904 626	5,76
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>151 066</b>		<b>151 066</b>	1,19	<b>88 320</b>	0,56
44562000000 Tva déductible s/immobilisations	155		155	0,00		
44566000000 Tva déductible	39 873		39 873	0,31	9 483	0,06
44566100000 Tva déductible/services					11 609	0,07
44571050000 Tva collectée 5.5%					170	0,00

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
44583000000 Tva - remboursement demandé	107 677		107 677	0,85	66 861	0,43
44586000000 Tva à sur fnp	3 362		3 362	0,03	197	0,00
. Autres	<b>12 830</b>		<b>12 830</b>	0,10	<b>58 367</b>	0,37
40970000000 Fournisseurs - avoirs à recevoir	6 808		6 808	0,05		
44870000000 Etat - produits à recevoir					45 098	0,29
46700000000 The sustainable city ltd	6 022		6 022	0,05	13 269	0,08
<b>Disponibilités</b>	<b>8 243 010</b>		<b>8 243 010</b>	64,84	<b>10 341 545</b>	65,83
51200000000 Crédit agricole - compte courant	54 360		54 360	0,43	55 056	0,35
51220000000 Bq - bnp	6 477 578		6 477 578	50,95	10 056 777	64,02
51230000000 Bq - cep 53941154421	221 792		221 792	1,74	221 571	1,41
51250000000 Bq - qonto	16 381		16 381	0,13	568	0,00
51260000000 Banque poplaire	378 874		378 874	2,98		
51270000000 Bq arkea	1 094 025		1 094 025	8,61		
53000000000 Caisse ventes					7 573	0,05
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>36 545</b>		<b>36 545</b>	0,29		
48600000000 Charges constatées d'avance	36 545		36 545	0,29		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>9 159 565</b>		<b>9 159 565</b>	72,05	<b>11 549 429</b>	73,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>15 572 858</b>	<b>2 860 497</b>	<b>12 712 361</b>	100,00	<b>15 708 320</b>	100,00

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 453 )	<b>453</b>	0,00	<b>453</b>	0,00
10130000000 Capital souscrit - appelé, versé	453	0,00	453	0,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	<b>13 072 117</b>	102,83	<b>29 288 485</b>	186,45
10410000000 Primes d'émission	12 496 248	98,30	28 717 712	182,82
10450000000 Bons souscription actions	544 220	4,28	544 220	3,46
10451000000 Bspce	31 650	0,25	26 554	0,17
Report à nouveau			<b>-9 660 905</b>	-61,49
11900000000 Report à nouveau (solde débiteur)			-9 660 905	-61,49
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-7 722 099</b>	-60,73	<b>-6 532 664</b>	-41,58
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 350 471</b>	42,09	<b>13 095 369</b>	83,37
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	<b>166 927</b>	1,31	<b>14 830</b>	0,09
15110000000 Provisions pour litiges	134 830	1,06	14 830	0,09
15180000000 Provisions pour risques financiers	32 097	0,25		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>166 927</b>	1,31	<b>14 830</b>	0,09
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles	<b>1 446 948</b>	11,38		
16100000000 Emprunts obligataires convertibles	1 400 000	11,01		
16180000000 Intérêts à payer sur oc	46 948	0,37		
. Emprunts	<b>4 535 023</b>	35,67	<b>1 931 250</b>	12,29
16410000000 Emprunt bpi	500 000	3,93	500 000	3,18
16420000000 Emprunt bpi	393 750	3,10	431 250	2,75
16430000000 Pret amorçage	1 000 000	7,87	1 000 000	6,37
16440000000 Emprunt cm arkea (pge) 500k€	500 000	3,93		
16450000000 Emprunt bnp (pge) 750k€	750 000	5,90		
16460000000 Emprunt bp (nantissement) 500k€	391 273	3,08		
16470000000 Emprunt bpi (pge) 1m€	1 000 000	7,87		
. Découverts, concours bancaires			<b>52</b>	0,00
51260000000 Banque poplaire			52	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	<b>453 454</b>	3,57		
45513000000 C/c danone manifesto ventures europe	451 193	3,55		
45580000000 Associés intérêts courus	2 261	0,02		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>253 522</b>	1,99	<b>204 090</b>	1,30
40110000000 Fournisseurs	216 460	1,70	202 908	1,29
40810000000 Fournisseurs - fnp	37 061	0,29	1 182	0,01
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	<b>180 581</b>	1,42	<b>138 052</b>	0,88
42110000000 Remuneration a payer	20	0,00		
42500000000 Avances et acomptes	1 901	0,01		
42820000000 Dettes provis. pr congés à payer	171 576	1,35	129 131	0,82
42825000000 Prov rtt	7 084	0,06	8 922	0,06
. Organismes sociaux	<b>299 609</b>	2,36	<b>296 755</b>	1,89
43100000000 Sécurité sociale	86 061	0,68	112 862	0,72
43731000000 Caisse de retraite	122 329	0,96	111 010	0,71
43740000000 Prévoyance	7 117	0,06	7 861	0,05
43780000000 Tickets restaurants	150	0,00		

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
43820000000 Charges sociales s/congés à payer	68 630	0,54	51 652	0,33
43825000000 Charges sociales s/rtt	2 833	0,02	3 569	0,02
43860000000 Organismes sociaux - charges à payer	12 488	0,10	9 802	0,06
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			<b>501</b>	0,00
44571000000 Tva collectée 20%			501	0,00
. Autres impôts, taxes et assimilés	<b>22 077</b>	0,17	<b>24 962</b>	0,16
44210000000 Etat - prélèvement à la source	20 136	0,16	21 715	0,14
44860000000 Etat - charges à payer	1 941	0,02	3 247	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<b>2 458</b>	0,02	<b>2 458</b>	0,02
26900000000 Dépréciation titres de participations	2 458	0,02	2 458	0,02
Autres dettes	<b>1 291</b>	0,01		
41110000000 Clients	1 291	0,01		
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>7 194 963</b>	56,60	<b>2 598 121</b>	16,54
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>12 712 361</b>	100,00	<b>15 708 320</b>	100,00

## Annexe aux comptes annuels

### PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 12 712 360,61 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -7 722 099,08 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

La société a pour objet, directement ou indirectement en France et en tous pays :

- La conception, l'édition, le développement et l'exploitation de sites internet et mobiles, dans tous domaines d'activités, permettant la location ou la vente d'outils de culture de végétaux en intérieur destinés à la production, la distribution et la commercialisation de végétaux ;
- L'exploitation d'outils de culture de végétaux en intérieur et la commercialisation de végétaux ;
- La location, la vente d'outils de production de végétaux en intérieur ;
- La réalisation de toute prestation relative à l'agronomie, le marketing, la formation ;
- La conception, l'édition, la production, l'exploitation, la distribution, la commercialisation et la diffusion, sur tout support connu ou inconnu à ce jour, de contenus notamment rédactionnels, graphiques, photographiques, audiovisuels, multimédias ou illustratifs ;
- La conception, le développement, l'édition, l'exploitation de logiciels, d'applications multimédias ainsi que plus généralement de tous développements à caractère informatique et/ou multimédia, sur tout support connu ou inconnu à ce jour et dans tous les domaines d'activités ;
- L'achat et la vente d'espaces publicitaires ;
- L'activité de collecte, de traitement, d'exploitation et de commercialisation de données ; la négociation de licences et plus généralement de tout droit de propriété intellectuelle ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, mobilières ou immobilières, commerciales, financières ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, de nature à favoriser son extension ou son développement.

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **AUGMENTATION DE CAPITAL :**

En date du 28 juillet 2020, la société a souscrit des actions ordinaires par l'exercice de BSPCE pour un montant total de 5 096 euros.

L'augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 8 actions nouvelles d'un montant nominal de 0.01 euro.

Les frais liés à cette opération ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant total de 27 895.00 euros.

A l'issue de cette opération, le capital social est divisé en 45 302 actions de 0.01 euro.

### **IMPACT COVID-19 :**

Au regard du contexte évolutif en lien avec la crise sanitaire de la Covid-19, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur sa situation financière globale. Cependant, l'entreprise est capable d'identifier les mesures mises en place en lien direct avec la crise sanitaire.

L'entreprise a bénéficié des aides mises en place par le gouvernement, à savoir celles relatives à la mise en place du chômage partiel pour 48 k€ et la souscription de 3 prêts garantis par l'Etat auprès des banques ARKEA, BNP Paribas et BPI France pour une valeur globale de 2 250 k€.

Dans le même temps, DANONE MANIFESTO VENTURES EUROPE a conclu une convention d'avance en compte courant exceptionnelle avec l'entreprise AGRICOOOL d'un montant de 451 k€ pour la soutenir dans le contexte de la crise sanitaire.

### **IMMOBILISATIONS :**

L'outil de production « Farm 1 CRN » a été activé le 16/07/2020.

### **FILIALE DUBAI :**

L'activité à Dubaï a été arrêtée et déprécié à 100% au 31/12/2020.

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :**

Dans le contexte de risques lié à la crise sanitaire du COVID-19, la Direction a mis en place un plan de prévention et de continuité d'activités visant à la fois à protéger l'ensemble des collaborateurs dans le respect des directives des pouvoirs publics et garantir la poursuite de l'exploitation.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- activation des immobilisations : l'entreprise a opté pour l'activation de ses immobilisations à partir de la date de première utilisation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Installations techniques, matériels et outillage industriels	<b>De 01 à 05 ans</b>
Installations générales, agencements, aménagements divers	<b>De 10 à 15 ans</b>
Matériel de transport	<b>De 02 à 05 ans</b>
Matériel informatique	<b>03 ans</b>
Mobilier	<b>05 ans</b>

### **FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les coûts correspondants sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Certaines dépenses de recherche et développement de la société ouvrent droit à un crédit d'impôt. Ce dernier constitue pour l'exercice concerné un produit imputé en réduction de la charge d'impôt sur les sociétés.

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **ENGAGEMENTS RELATIFS AUX INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE**

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés.

La charge correspondante est enregistrée lors de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

### **REFERENCIEL COMPTABLE**

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement comptable ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié des règlements publiés ultérieurement.

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Autres immobilisations incorporelles	18 993		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 594 637		1 544 145
Autres installations, agencements, aménagements	450 281		3 845
Matériel de transport	26 272		24 700
Matériel de bureau, informatique, mobilier	205 639		27 239
Immobilisations corporelles en cours	1 251 110		
<b>TOTAL</b>	<b>5 527 938</b>		<b>1 599 930</b>
Autres participations	119 659		58 303
Prêts et autres immobilisations financières	293 301		59 470
<b>TOTAL</b>	<b>412 960</b>		<b>117 773</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 959 891</b>		<b>1 717 703</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Autres immobilisations incorporelles			18 993	18 993
Installations techniques, matériel et outillages industriels			5 138 782	5 138 782
Autres installations, agencements, aménagements			454 126	454 126
Matériel de transport		13 192	37 780	37 780
Matériel de bureau, informatique, mobilier			232 878	228 750
Immobilisations corporelles en cours	1 251 110			
<b>TOTAL</b>	<b>1 251 110</b>	<b>13 192</b>	<b>5 863 566</b>	<b>5 859 438</b>
Autres participations			177 962	
Prêts et autres immobilisations financières			352 771	352 771
<b>TOTAL</b>			<b>530 733</b>	<b>352 771</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 251 110</b>	<b>13 192</b>	<b>6 413 292</b>	<b>6 231 202</b>

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	8 090	6 331		14 421
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 638 612	779 224		2 417 836
Installations générales, agencements divers	64 058	45 136		109 194
Matériel de transport	10 981	10 898	9 973	11 906
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79 259	52 377		131 636
<b>TOTAL</b>	<b>1 792 910</b>	<b>887 635</b>	<b>9 973</b>	<b>2 670 572</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 801 000</b>	<b>893 966</b>	<b>9 973</b>	<b>2 684 993</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles	6 331				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	779 224				
Installations générales, agencements divers	45 136				
Matériel de transport	10 898				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52 377				
<b>TOTAL</b>	<b>887 635</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>893 966</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Primes de remboursement obligations			32 097	

## ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour litiges	14 830	120 000		134 830
Autres provisions		32 097		32 097
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>14 830</b>	<b>152 097</b>		<b>166 927</b>
Sur titres de participation		175 504		175 504
<b>TOTAL Dépréciations</b>		<b>175 504</b>		<b>175 504</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 830</b>	<b>327 601</b>		<b>342 431</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		207 601 120 000		

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	175 504		175 504
Autres immobilisations financières	352 771		352 771
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	120 532	120 532	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	21 918	21 918	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	472 465	472 465	
- T.V.A	151 066	151 066	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	57 036	57 036	
Charges constatées d'avance	36 545	36 545	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 387 837</b>	<b>859 562</b>	<b>528 275</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 446 948	1 446 948		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	4 535 023	2 609 374	1 725 649	200 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	253 522	253 522		
Personnel et comptes rattachés	180 581	180 581		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	299 609	299 609		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	22 077	22 077		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 458	2 458		
Groupe et associés	453 454	453 454		
Autres dettes	1 291	1 291		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 194 963</b>	<b>5 269 314</b>	<b>1 725 649</b>	<b>200 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 196 948			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	146 227			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

## PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Autres immobilisations financières	1 943
<b>CREANCES</b>	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	18 156
<b>TOTAL</b>	<b>20 099</b>

## CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 061
Dettes fiscales et sociales	264 553
<b>TOTAL</b>	<b>301 614</b>

## CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	36 545	
<b>TOTAL</b>	<b>36 545</b>	

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	45 294	0.01
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	8	0.01
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	45 302	0.01

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 (1)	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	453			0.08	453
Primes d'émission, de fusion, d'apport	28 717 712			-16 221 464*	12 496 248
Bons de souscription d'actions	544 220				544 220
Bon de souscription de parts de créateur d'entreprise	26 554			5 096	31 650
Report à nouveau	-9 660 905	-6 532 664		16 193 569	
Résultat de l'exercice				-7 722 099	-7 722 099
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>19 628 034</b>	<b>-6 532 664</b>	<b>0</b>	<b>-7 744 902</b>	<b>5 350 472</b>
* Dont 27 895 euros d'honoraires en déduction.					
Date de l'assemblée d'affectation du résultat N-1			30/06/2020		

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	160 353
Prestations de services	1 361
<b>TOTAL</b>	<b>161 713</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	161 713
Etranger	
<b>TOTAL</b>	<b>161 713</b>

## CREDIT-BAIL MOBILIER

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur à la signature du contrat		122 771	122 771
Redevances :			
- Des exercices antérieurs		103 877	103 877
- De l'exercice		5 177	5 177
<b>TOTAL</b>		<b>109 054</b>	<b>109 054</b>
Redevances payées :			
- Des exercices antérieurs		103 877	103 877
- De l'exercice		5 177	5 177
<b>TOTAL</b>		<b>109 054</b>	<b>109 054</b>
Redevances restant à payer :			
- à moins d'un an		6 117	6 117
- d'un an à cinq ans		7 600	7 600
- à plus de cinq ans			
<b>TOTAL</b>		<b>13 717</b>	<b>13 717</b>

## DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Garanties et clauses particulières sur emprunt:	
- Emprunt BPI 500 000 euros / 20 trimestres début remboursement 09/2020	25 000
- Emprunt BPI 1 000 000 euros / 20 trimestres début remboursement 03/2022	50 000
<b>TOTAL</b>	<b>75 000</b>

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>10 000</b>

## REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen 2020 s'élève à 75,24 salariés.

# Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : <u>AGRICOOOL</u>		1   2														
Adresse de l'entreprise : <u>139 RUE RATEAU 93120 LA COURNEUVE</u>		Durée de l'exercice précédent *   1   2														
Numéro SIRET * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>9</td></tr> </table>		8	1	3	5	3	8	6	9	1	0	0	0	2	9	Néant <input type="checkbox"/> *
8	1	3	5	3	8	6	9	1	0	0	0	2	9			
		Exercice N clos le, <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr> </table>	3	1	1	2	2	0	2	0						
3	1	1	2	2	0	2	0									
		<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 30%;">Brut 1</th> <th style="width: 30%;">Amortissements, provisions 2</th> <th style="width: 30%;">Net 3</th> </tr> </table>	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3											
Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3														
Capital souscrit non appelé (I) AA																
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC														
	Frais de développement * CX	CQ														
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	14 421	4 572												
	Fonds commercial (1) AH	AI														
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK														
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM														
	Terrains AN	AO														
	Constructions AP	AQ														
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	2 417 836	2 720 946												
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	252 736	472 048												
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV	AW														
	Avances et acomptes AX	AY														
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT														
	Autres participations CU	CV		2 458												
	Créances rattachées à des participations BB	BC	175 504													
	Autres titres immobilisés BD	BE														
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts BF	BG														
	Autres immobilisations financières * BH	BI		352 771												
	<b>TOTAL (II) BJ</b>	<b>BK</b>	<b>2 860 497</b>	<b>3 552 795</b>												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM													
		En cours de production de biens BN	BO													
		En cours de production de services BP	BQ													
		Produits intermédiaires et finis BR	BS													
	CRÉANCES	Marchandises BT	BU													
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		56 993											
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		120 532											
	DIVERS	Autres créances (3) BZ	CA		702 485											
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC													
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE													
Disponibilités CF	CG		8 243 010													
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		36 545													
<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>CK</b>		<b>9 159 565</b>													
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW															
	Primes de remboursement des obligations (V) CM															
	Écarts de conversion actif * (VI) CN															
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>	<b>1A</b>	<b>2 860 497</b>	<b>12 712 361</b>												
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR														
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :	Stocks :	Créances :														

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AGRICOOOL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....453.....)	DA	453		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	13 072 117		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(7 722 099)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	5 350 471	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	166 927		
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	166 927		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	1 446 948		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 535 023		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	453 454		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	253 522		
	Dettes fiscales et sociales	DY	502 267		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 458		
	Autres dettes	EA	1 291		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	7 194 963		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	12 712 361		
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 269 314			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AGRICOOOL		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens} * \\ \text{services} * \end{array} \right.$	FD	160 353	FE	FF	160 353	
		FG	1 361	FH	FI	1 361	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	161 713	FK	FL	161 713	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN	265 790	
	Subventions d'exploitation				FO	9 275	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	47 904	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	484 683
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 499 979	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	62 006	
	Salaires et traitements *				FY	3 602 176	
	Charges sociales (10)				FZ	1 107 719	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements} * \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	891 400
						GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
Autres charges (12)				GE	53 318		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 216 598	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	(7 731 915)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 894	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	222	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	2 116	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	207 601	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	105 056	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	312 657	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(310 541)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	(8 042 457)	

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AGRICOOOL		Néant	<input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	59 534	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	59 534	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	85 857	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 218	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	122 566	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	211 641	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	(152 107)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(472 465)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	546 332	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	8 268 431	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	(7 722 099)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	1 778
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	1 894
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b>		obligatoires <b>A9</b>			
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
SUBVENTION CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE					59 534	
AMENDES				14 372		
CYBERATTAQUE				71 485		
CESSION ACTIFS CORPORELS				3 218		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables janvier 2021

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise		AGRICOOOL				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	18 993	KE	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	3 594 637	KT
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	450 281	KW
	Matériel de transport *					KY	26 272	KZ
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	205 639	LC
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF
	Immobilisations corporelles en cours					LH	1 251 110	LI
	Avances et acomptes					LK		LL
	TOTAL III					LN	5 527 938	LO
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M
Autres participations				8U	119 659	8V		
Autres titres immobilisés				IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	293 301	IU		
TOTAL IV				LQ	412 960	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	5 959 891	OH	OJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virement de poste à poste		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
						Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	
		Sur sol d'autrui			IR		MD	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	
	Autres immobilisations corporelles				IU		MM	
	Matériel de transport				IV	13 192	MP	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	1 251 110	MZ	
	Avances et acomptes				NC		ND	
	TOTAL III				IY	1 251 110	NG	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU
Autres participations				IO		OX		
Autres titres immobilisés				II		2B		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		
TOTAL IV				I3		NJ		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	1 251 110	OK	OL	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AGRICOOOL Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.  
 Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AGRICOOOL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>											
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	8 090	PF	6 331	PG		PH	14 421	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 638 612	QA	779 224	QB		QC	2 417 836	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	64 058	QE	45 136	QF		QG	109 194	
	Matériel de transport		QH	10 981	QI	10 898	QJ	9 973	QK	11 906	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	79 259	QM	52 377	QN		QO	131 636	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	1 792 910	QV	887 635	QW	9 973	QX	2 670 572	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 801 000	ØP	893 966	ØQ	9 973	ØR	2 684 993	
<b>CADRE B</b>											
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ			
<b>CADRE C</b>											
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP	32 097		SR

SAGE Expert-comptables janvier 2021

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AGRICOOOL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 14 830	4B 120 000	4C	4D 134 830
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W 32 097	5X	5Y 32 097
<b>TOTAL II</b>	5Z 14 830	TV 152 097	TW	TX 166 927	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U 175 504	9V 175 504	9W	9X 175 504
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY 175 504	TZ	UA 175 504	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C 14 830	UB 327 601	UC	UD 342 431	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG 207 601	UH		
	- exceptionnelles	UJ 120 000	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N°2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	175 504	UM		UN	175 504			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	352 771	UV		UW	352 771			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	120 532		120 532					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	21 918		21 918					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	472 465		472 465				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	151 066		151 066				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	57 036		57 036					
	Charges constatées d'avance		VS	36 545		36 545					
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 387 837	VU	859 562	VV	528 275		
	RENNVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	1 446 948		1 446 948						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	4 535 023		2 609 374		1 825 649		100 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	253 522		253 522						
Personnel et comptes rattachés		8C	180 581		180 581						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	299 609		299 609						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	22 077		22 077					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 458		2 458						
Groupe et associés (2)		VI	453 454		453 454						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 291		1 291						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	7 194 963	VZ	5 269 314		1 825 649		100 000	
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	4 196 948	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	146 227	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables janvier 2021



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise <b>AGRICOOOL</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3, 1, 1, 2, 2, 0, 2, 0		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	1 941		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 941		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	14 372		
	Amendes et pénalités		WJ	14 372 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	29 639		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
<b>TOTAL I</b>							WR	45 952	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	)		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YC	500 360		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
<b>TOTAL II</b>							XH	8 222 459	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI					
		déficit (II moins I)		XJ	8 176 507				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	8 176 507				

SAGE Experts-comptables, janvier 2021

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <u>AGRICOOOL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	17 948 619
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	17 948 619
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	8 176 507
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)		YK	26 125 126
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		ZT	250 123
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

## CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>AGRICOOOL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(9 660 905)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(6 532 664)				Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	(16 193 569)		Report à nouveau	ZG		(16 193 569)					
										<b>TOTAL II</b>		ZH	(16 193 569)
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ	1 778				
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	98 695	
	– Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	294 233	XQ	457 488				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU	1 589	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	379 773	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV		
	– Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST	1 562 435				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	2 499 979	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	62 006				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	62 006	
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	9 044	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	438 694	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	3 453 704	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,18 %	
	– Numéro de centre agréé *	XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société:</b> résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	<b>Groupe:</b> résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2021

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AGRICOOOL						Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)		
I - Immobilisations*	1	Matériel de trans	13 192	9 973		3 218		
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>					
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19% (1)	
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %		
I - Immobilisations*	1		(3 218)	(3 218)				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			(3 218)					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (1)								

SAGE Experts-comptables - janvier 2021

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.



14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AGRICOOOL Néant  \*

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <b>❶</b> ou 12,8 %
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) <b>❶</b> .
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) <b>❶</b> .

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % <sup>(1)</sup>		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

SAGE Experts-comptables janvier 2021

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire  
(article 53A du Code  
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>AGRICOOOL</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>				
		taxées à <b>10 %</b>	taxées à <b>15 %</b>	taxées à <b>18 %</b>	taxées à <b>19 %</b>	taxées à <b>25 %</b>
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: AGRICOOOL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01/01/2020 et clos le: 31/12/2020		Données en nombre de mois 1 2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	71,94
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	161 713
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	161 713
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	47 904
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	265 790
Subventions d'exploitation reçues		OF	9 275
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	322 969
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	995 795
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 156 165
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	53 787
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	53 318
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	3 218
<b>TOTAL 3</b>		OJ	2 262 283
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	(1 777 601)
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	(1 777 601)
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	161 713
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	71,94
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 8 1 3 5 3 8 6 9 1 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AGRICOL

ADRESSE (voie) 139 RUE RATEAU

CODE POSTAL 93120 VILLE LA COURNEUVE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 34 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 35521

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 19 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 9781

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination DAPHNI PURPLE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 22,69 Nb de parts ou actions 10278

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique S.A.S. Dénomination HORIZON

N° SIREN (si société établie en France) 794168179 % de détention 12,27 Nb de parts ou actions 5557

Adresse : N° 65 Voie AVENUE MARCEAU

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique FOURDINIER Prénom(s) Guillaume

Nom marital % de détention 13,38 Nb de parts ou actions 6062

Naissance: Date 09/07/1987 N° Département 62 Commune SAINT-POL-SUR-TERROIS Pays FRANCE

Adresse : N° Voie RUE DE L'ANCIENNE PRISON

Code Postal 76000 Commune ROUEN Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N°2059-G-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 81353869100029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AGRICOOOL

ADRESSE (voie) 139 RUE RATEAU

CODE POSTAL 93120 VILLE LA COURNEUVE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique LTD Dénomination AGRICOOOL MIDDLE EAST HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° 242 Voie RESCO-WORK03, LEVEL 24 AL SILA TOWER

Code Postal Commune ABU DHABI Pays UNITED ARAB EMIR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		<b>N° 2065-SD</b> <b>2021</b>	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <small>Timbre à date du service</small>	
<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>			
Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AGRICOOOL 139 RUE RATEAU 93120 LA COURNEUVE			
SIRET	8 1 3 5 3 8 6 9 1 0 0 0 2 9	MéI :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
<b>B ACTIVITÉ</b>			
Activités exercées	Ingénierie, études techniques		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 8 176 507
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quindecies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERT
<b>Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.</b>			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Batt & Associés 181 rue La Fayette 75010 PARIS			
Tél: 0140385050		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
			Date: 22042021 Lieu: LA COURNEUVE
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Président Guillaume FOURDINIER	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Signature:	
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b> <input type="checkbox"/> prestataire :			

SAGE Experts-comptables - janvier 2021

2021	<b>Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI</b>	2464																												
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>																														
<b>I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice</b>																														
<b>A- Règles de droit commun</b>																														
Charges financières nettes de l'exercice	a																													
EBITDA fiscal de l'exercice	b																													
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)																													
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)																													
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>																														
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d																													
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e																													
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f																													
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>																														
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g																													
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h																													
<b>II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report</b>																														
<b>A- Suivi des charges financières nettes en report</b>																														
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i																													
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)																													
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)																													
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)																													
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j																													
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k																													
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l																													
<b>B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report</b>																														
	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th style="text-align: center;">Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th> <th style="text-align: center;">Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th style="text-align: center;">Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td> <td style="text-align: center;">m</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td> <td style="text-align: center;">n</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td> <td style="text-align: center;">o</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td> <td style="text-align: center;">p</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td> <td style="text-align: center;">q</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td> <td style="text-align: center;">r</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																											
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																													

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2021	<b>Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit</b>						2468
<i>(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>							
<b>1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %</b>							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	
						imposé à 10 % 7b	
<b>Total</b>							
<b>2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI</b>							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
<b>Total</b>							
<b>3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement</b>							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
<b>Total</b>							

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

<b>2021</b>	<b>REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE</b>		<b>2069RCI</b>
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
		Néant	
		PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)</b>			
		Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
<b>I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
<b>II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt		Montant	
CIR		472 465	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
<b>PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS</b> (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	







**AGRICOOL**  
Société par actions simplifiée  
Au capital social de 453,02 euros  
Siège social : 139, rue Rateau - 93120 La Courneuve  
813 538 691 RCS Bobigny

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 15 JUIN 2021**

L'An Deux Mille Vingt et Un,

Le Quinze Juin à 14 heures,

Les associés de la société AGRICOOL, société par actions simplifiée au capital de 453,02 euros, dont le siège social est situé 139, rue Rateau - 93120 La Courneuve, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 813 538 691 (la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société, sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Guillaume FOURDINIER, en sa qualité de Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés présents et les mandataires des associés représentés à l'Assemblée Générale.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de séance, permet de constater que les associés présents ou représentés détiennent plus de la moitié des actions composant le capital social, le quorum des actions ayant le droit de vote prévu par les statuts pour les décisions ordinaires est atteint.

L'Assemblée Générale, pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

La société MAZARS, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, dûment convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du \_\_\_ 2021, est absente et excusée.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence ;
- les rapports du Président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le projet de texte des résolutions ;
- les statuts de la Société.

Le Président de séance déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



- Rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Imputation des pertes de la société sur la prime d'émission figurant au bilan de la Société ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions visées ;
- Ratification de la nomination de Monsieur Vincent MAURICE en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat des membres du Comité de surveillance ;
- Renouvellement du mandat des censeurs de la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Lecture est donnée des rapports du Président et du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président de séance déclare la discussion ouverte et un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président)*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes correspondants ;
- du rapport du Commissaire aux comptes ;

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés par le Président, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)*

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de (7.722.099) euros, en intégralité au poste « Report à nouveau », qui sera à la suite de cette dotation porté à un montant de (7.722.099) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous rappelons qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***



### **TROISIEME RESOLUTION**

*(Imputation des pertes de la société sur la prime d'émission figurant au bilan de la Société)*

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, après avoir constaté que les pertes de la Société figurant au compte « Report à nouveau » s'élève à un montant nul au 31 décembre 2020, et à un montant de (7.722.099) euros à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 décidée à la résolution précédente, décide d'imputer les pertes de la Société figurant au compte « Report à nouveau », soit un montant de (7.722.099) euros, en intégralité sur le compte « Prime d'émission » dont le solde ressort au 31 décembre 2020 à un montant de 13.072.117 euros.

L'Assemblée Générale, en conséquence de ce qui précède, constate et prend acte qu'après imputation des pertes de la Société, le solde du compte « Prime d'émission » ressort à un montant de 5.350.018 euros et le solde du compte « Report à nouveau » à un montant nul.

L'Assemblée Générale prend enfin acte que le montant des capitaux propres de la Société reste égal à un montant de 5.350.471 euros.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

### **QUATRIEME RESOLUTION**

*(Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions visées)*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

### **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Ratification de la nomination de Monsieur Vincent MAURICE en qualité de membre du Conseil de surveillance)*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la nomination à titre provisoire de Monsieur Vincent, Etienne, Marie MAURICE, né le 27 août 1960 à Diego Suarez (Madagascar), de nationalité française, demeurant 241 rue Pasteur – 17580 Le-Bois-Plage-en-Ré, en qualité de nouveau membre du Comité de Surveillance, en remplacement de Monsieur Guillaume ROSSI, pour une durée de trois (3) ans, par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 27 janvier 2021.

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions de l'article 13.3.1 des Statuts de la Société, de ratifier la nomination de Monsieur Vincent MAURICE en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **SIXIEME RESOLUTION**

*(Renouvellement du mandat des membres du Comité de surveillance)*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte que :

- Le mandat de Monsieur Guillaume Fourdinier en qualité de membre du Conseil de surveillance arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ;
- Le mandat de Monsieur Henri Seydoux en qualité de membre du Conseil de surveillance arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ;
- Le mandat de Monsieur Cyril Bertrand en qualité de membre du Conseil de surveillance arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ;
- Le mandat de Bpifrance Participations SA, représenté par Monsieur Reynald Marchal, en qualité de membre du Conseil de surveillance arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ;
- Le mandat de Danone Manifesto Ventures Europe SAS, représenté par Monsieur Jean-François Hurel, en qualité de membre du Conseil de surveillance arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ;
- Le mandat de Daphni Purple SAS, représenté par Monsieur Pierre-Eric Leibovici, en qualité de membre du Conseil de surveillance arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ;

L'Assemblée Générale décide, en conséquence de ce qui précède, de renouveler :

- Le mandat de Monsieur Guillaume Fourdinier en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023 ;
- Le mandat de Monsieur Henri Seydoux en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023 ;
- Le mandat de Monsieur Cyril Bertrand en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023 ;
- Le mandat de Bpifrance Participations SA, représenté par Monsieur Reynald Marchal, en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023 ;
- Le mandat de Danone Manifesto Ventures Europe SAS, représenté par Monsieur Jean-François Hurel, en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023 ;
- Le mandat de Daphni Purple SAS, représenté par Monsieur Pierre-Eric Leibovici, en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023 ;

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***



### **SEPTIEME RESOLUTION**

*(Renouvellement du mandat des censeurs de la Société)*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte que :

- Le mandat de censeur de Monsieur Gonzague Gru arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ;
- Le mandat de censeur de Monsieur Arnaud Helle arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale décide, en conséquence de ce qui précède, de renouveler :

- Le mandat de censeur de Monsieur Gonzague Gru pour une nouvelle durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023 ;
- Le mandat de censeur de Monsieur Arnaud Helle pour une nouvelle durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre ;

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

### **HUITIEME RESOLUTION**

*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et/ou au porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



---

**LE PRESIDENT**

Guillaume FOURDINIER